



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E128562

VALABLE JUSQU'AU

18/12/2026

ÉDITÉ LE

15/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1994

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 29/07/1994
8 994

Raison sociale : FERRE-DUPIN

5 RUE PHILIPPE LAMIRAULT
28480 THIRON-GARDAIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHARTRES 1994B00239

Téléphone : 02 37 49 44 40

Fax :

Portable : 06 22 73 49 90

Siret : 397 845 587 00039

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 6100664

Site Internet :

E-mail : aferre@sasferredupin.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 61410161K 0013

Responsabilité légale :

SOCIETE FERRE (842 306 243) / FERRE AURELIEN PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 61410161K-0013

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	15/05/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	19/12/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	20/03/2025
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	04/06/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	19/12/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	15/05/2025
o Ventilation mécanique	20/03/2025
o Panneaux solaires photovoltaïques	04/06/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.